

Réf: Dossier 221307

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « YOAH »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
NOUVEAU CHU, VERS LA SICTA, Lot 3465, Ilot 510 A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Mai 2023, et enregistrés au CEPICI le 23 Mai 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YOAH »

Objet :

- Achat et vente de véhicules
- Gestion de Parcs Automobiles
- Gestion de VTC
- Gestion Immobilière
- Achat, location, construction de biens Immobiliers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
NOUVEAU CHU, VERS LA SICTA, Lot 3465, Ilot 510 A

Dirigeant(s) Mlle KOUA M'BRA ANNICK (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03314 du 08/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42174/GTCA/RC/2023 du 08/06/2023

